

Jeûnes et autres luttes avec un million de jeunes

DROIT & LIBERTE

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

N°401 - MAI-JUIN 1981 - 5 F



Mitterrand Président

MRAP SALUE VOTRE
ELECTION A LA
PRESIDENCE DE LA
REPUBLIQUE AVEC
L'ESPOIR DE MESURES
POSITIVES POUR FAIRE
RECULER LE RACISME
SOUS TOUTES SES
FORMES D'UNE
NOUVELLE POLITIQUE DE
L'IMMIGRATION ET DU
DEVELOPPEMENT DE
L'AMITIE ENTRE LES
PEUPLES

le 10/5/81 à 23 h 00

LE M.R.A.P. FAIT PEAU NEUVE



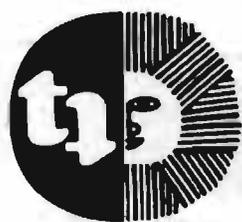
LE DEFI NAZI

Quatre-vingts tombes profanées à Bagneux ; les groupuscules fascistes de l'université de la rue d'Assas sèment à nouveau la terreur ; le passé d'un ancien ministre pendant l'occupation mis en lumière ; Copernic : une enquête qui piétine. Le défi arrogant des nazis va-t-il se poursuivre impunément ?



POUR VOS VACANCES D'ÉTÉ

CHOISISSEZ



TOURISME ET TRAVAIL

Adhérez à Tourisme et Travail, vous alliez détente et découverte



en
SICILE

2 950 F
à 3 750 F (*)

2 semaines au « Minareto »
Face à Syracuse
Une découverte originale
de la Sicile

3 065 F
à 3 950 F (*)

en
GRECE

2 semaines à l'« Eliki »
Le golfe de Corinthe
et tous les sites antiques à proximité



en
BULGARIE

2 460 F
à 2 560 F (*)

2 semaines au « Pomorié »
La Côte du Soleil,
en Septembre

(*) Ces séjours
s'entendent
par personne,
en pension
complète,
transport aérien
compris.



**Bien d'autres villages Tourisme et Travail
vous attendent.**

Venez réserver votre séjour !

La confirmation de vos commandes est immédiate.

BON A DÉCOUPER

Retournez ce coupon-réponse à Tourisme et Travail - 187/189, quai de Valmy, 75010 PARIS.

Tél. : 203.96.16 - vous recevrez le catalogue en couleurs « Villages et Circuits à l'étranger été 81 ».

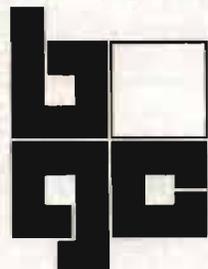
NOM Prénom

Adresse

Ville..... Code postal.....

(D. et Lib.)

BANQUE GENERALE DU COMMERCCE



siège social 36 rue Marbeuf Paris 8e—tel 256 70 00
agence 53 rue de Turbigo Paris 3e—tel 278 58 18



TURENNE HABILLEMENT PRET A PORTER MASCULIN

71, Rue de Turenne

75003 Paris

Tél. : 887.92.84

mark

2 POINTS DE VENTES
2 STYLES
A 10 minutes l'un de l'autre

Chemisier — Tricots

33A, rue du Vieux-Marché-aux-Vins
40, rue des Hallebardes
67000 STRASBOURG — Tél. : 32.19.16

S.G.C.

Société de Gestion Commerciale

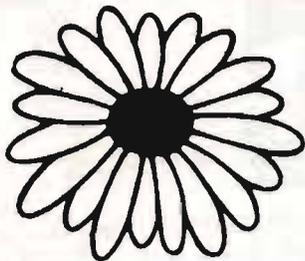
44, rue Tête d'Or
25, Cours Vitton
69006 LYON - Tél. : (7)889.02.25

MULTISHOP *Prêt-à-Porter*

32-34 rue Ste-Catherine
33000 BORDEAUX - Tél. : 52.73.80



1 Quai Kléber - 67000 Strasbourg - Tél. 32.19.04 32.03.02



maillots de bain

bilytis
PARIS

piédssensibles

*les chausseurs
du confort et de l'élégance*

**Choix unique en chevreau
en sports et en bottes**

(1^{er}) 5, rue du Louvre (Métro Louvre)

(9^e) Gare Saint Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M^o St-Lazare - Trinité)

(6^e) Rive gauche - 85, rue de Sévras (Métro Sévras-Babylone)

(10^e) Gare de l'Est - 53, Bd de Strasbourg (Métro Château d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis.

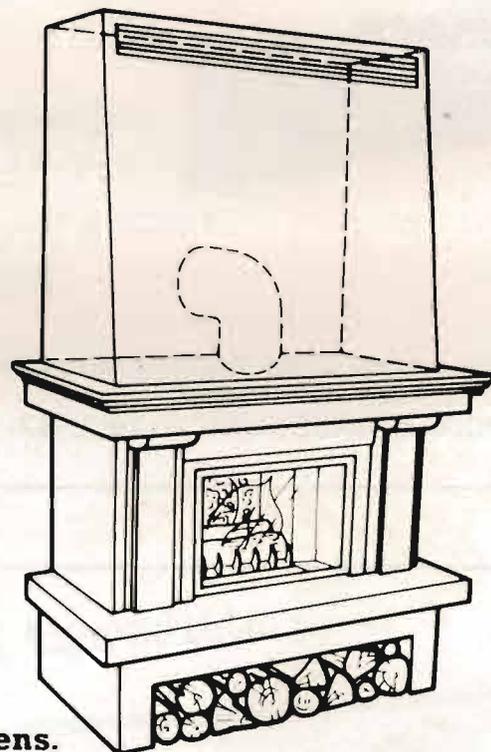
**Supra : la cheminée
qui s'installe et chauffe
comme un poêle.**

**Un conduit de fumée
existant suffit :**
même en appartement.

La cheminée Supra
se raccorde par simples
tuyaux émaillés sur
tout conduit de fumée
existant : pas de travaux de
maçonnerie, pas de
dégradations... moins de
2 heures suffisent pour
l'installer.

**Un rendement
calorifique exceptionnel.**

Les cheminées Supra sont
de véritables appareils de
chauffage qui atteignent
un rendement 3 fois plus
élevé que celui des
cheminées traditionnelles
(55% au lieu de 10 à 15%).



**100 ans d'hivers alsaciens.
100 ans de progrès dans le chauffage.**

S SUPRA

Usines **SUPRA 67210 OBERNAI** France

Tél. (88) 95.61.36 + Télex 890243 F

LE M.R.A.P. FAIT PEAU NEUVE

Depuis le premier mai, le Mrap, Droit et Liberté, et Différences ont transféré leurs locaux au 89 de la rue Oberkampf dans le 11^e arrondissement de Paris.

Après douze années passées au 120 de la rue Saint Denis il devenait indispensable pour l'efficacité de l'action antiraciste, de trouver des locaux plus grands, où les permanents puissent travailler dans de meilleures conditions et où les militants puissent se réunir dans des salles vastes et accueillantes.

Mais le Mrap ne dispose pas d'importants moyens. C'est grâce au dévouement de quelques-uns que le bâtiment que nous occupons en ce moment, a pu s'adapter aux besoins du Mrap et de ses militants. Tout n'est pas terminé, il reste des pièces à peindre et à moquette. Alors, si vous vous sentez l'âme d'un travailleur ou si vous ne savez pas quoi faire de votre temps, vous pouvez toujours venir au nouveau siège, vous serez le bienvenu.

Pour nous joindre par téléphone : 806.88.00.

Ets Justin KIEFFER

20, rue d'Austerlitz
67000 STRASBOURG - Tél. : 36.05.17

Maison Recommandée

Ets KOULIK
52, avenue Félix-Faure
75015 Paris

Ce qui doit changer

Tous les commentaires s'accordent pour souligner que l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République reflète une profonde volonté de changement.

Le Mrap, dont la mission est d'unir des hommes et des femmes de toutes opinions, n'a pas pris position pour l'un ou l'autre des candidats en présence. Il a fait connaître à chacun ses analyses et ses propositions, contenues notamment dans son Manifeste sur l'immigration, rendu public le 21 mars. S'il n'est pas habilité à porter des jugements sur l'ensemble des problèmes sociaux et politiques, depuis longtemps il demande que changent radicalement les orientations et les actes des pouvoirs publics dans les domaines où s'exerce son action.

Il est urgent d'en finir avec les discriminations, les persécutions quotidiennes, les menaces permanentes qui placent dans une situation critique les travailleurs immigrés et leurs familles. Il faut supprimer sans délai les lois et décrets scélérats, les pratiques administratives et policières honteuses, les ségrégations de toutes sortes qui créent sur le sol français une catégorie de 4 millions de parias. Il faut qu'un débat national approfondi fasse apparaître enfin, et respecter, dans toutes ses dimensions la place non seulement économique, mais culturelle et humaine de l'immigration dans notre société.

Le « racisme de crise », entretenu par les plus hautes autorités de l'Etat, présentant les immigrés, les Arabes ou le Tiers Monde comme responsables de toutes les difficultés actuelles, a si lourdement pesé sur l'opinion qu'une longue lutte sera indispensable pour en effacer les empreintes. Cette lutte implique un effort in-

sistant de clarification de la part des dirigeants, des associations, de même que des services nationaux d'information.

Après un septennat marqué par des dizaines d'attentats et de crimes racistes, une volonté réelle de défendre la sécurité et les libertés se traduira par des mesures vigoureuses pour mettre hors d'état de nuire les coupables et leurs complices, leurs inspireurs, leurs protecteurs. Les récentes activités des néo-nazis, à Bagneux et ailleurs, montrent que de nouveaux Copernic restent à redouter si l'on tardait à neutraliser dans leur totalité les obsédés de la violence.

Parmi les multiples problèmes internationaux que le gouvernement devra traiter, il en est un qui nous préoccupe particulièrement : celui de l'Afrique du Sud et la Namibie, où l'apartheid institutionnalise l'oppression de millions et de millions d'êtres humains. Les peuples d'Afrique australe attendent de la France qu'elle cesse de soutenir leurs bourreaux.

Les engagements du nouveau Président de la République, comme les positions, connues de longue date, des formations composant la nouvelle Majorité, permettent d'espérer que des pas importants soient accomplis désormais dans le sens souhaité par les membres du Mrap.

Le Mrap poursuit son action, aujourd'hui comme hier, indépendant des partis et des pouvoirs, avec vigilance et fermeté, mais avec la perspective encourageante d'être mieux entendu, écouté et soutenu.

Albert LEVY

Le peuple irlandais martyr

La mort de Bobby Sands, Frankie Hughes, Ray McCreesh et Patsy O'Hara a ramené sous les feux de l'actualité un problème qui dure depuis 1170, date à laquelle Henri II prit possession de l'Irlande.

Le conflit qui, au départ, opposait protestants (Anglais) et catholiques (Irlandais) s'est rapidement transformé en conflit opposant les oppresseurs à ceux qui subissent l'exploitation coloniale. Plus qu'une guerre religieuse, la guerre entre l'Angleterre et l'Irlande est devenue une guerre coloniale. C'est contre cette situation que luttent les amis de Bobby Sands, regroupés au sein de l'Irish Republican Army (I.R.A.) qui a abandonné ses activités terroristes pour reprendre une forme de lutte traditionnelle au peuple irlandais : la grève de la faim.

Aujourd'hui, les patriotes irlandais détenus dans les prisons de la « dame de fer » réclament le statut de prisonniers politiques. Ils revendiquent le droit de porter leurs propres vêtements, de s'associer librement et de ne pas travailler.

La mort de Bobby Sands a mis en lumière l'esprit avec lequel le gouvernement britannique affronte le problème. Né il y a 27 ans, Bobby Sands venait d'être élu député de l'Ulster le 13 avril. Bien que prisonnier depuis 9 ans, il pouvait se présenter à cette élection. Toute négociation a été refusée avec ce représentant du peuple irlandais. Au cours d'une manifestation, une ancienne prisonnière, membre de l'I.R.A. elle aussi, avait déclaré : « Bobby Sands était la dernière chance d'un règlement pacifique du problème irlandais. »

Depuis, Frankie Hughes, Ray McCreesh et Patsy O'Hara sont morts d'avoir refusé de s'alimenter. La répression coloniale aux manifestations de soutien à ces prisonniers a tué une fillette de 12 ans et un adolescent. Il est à craindre que leur martyr soit aussi celui de nombreux autres patriotes.

En France, un grand mouvement de solidarité se développe autour de ces hommes et de ces femmes qui luttent pour leur indépendance. Dans une lettre adressée à Mme Thatcher, après la

mort de Bobby Sands, le Mrap déclarait :

« Cette mort n'est pas un suicide, mais un assassinat : c'est le refus des modestes revendications de Bobby Sands et de ses compagnons luttant pour faire reconnaître leur dignité de combattants politiques, qui a délibérément conduit à cette issue cruelle. »

« Pour éviter de nouveaux crimes, de nouvelles souffrances, nous vous adjurons de prendre des mesures, non de répression et de violence, mais de justice, de démocratie et d'humanité, d'accomplir enfin les gestes qui apaiseront les haines et mettront fin, par la négociation, au système colonial en Irlande. »

Ingérence

Tout le monde sait que les Anglais ne manquent pas d'humour. Si c'est le cas de M. Rignald Hibbert, ambassadeur de Grande-Bretagne en France, nous avouons ne pas l'apprécier.

Pour commencer, M. Hibbert ne comprend pas en quoi le cas de Bobby Sands « peut devenir une cause pour un mouvement ayant pour mission de combattre le racisme ». En réponse à l'appel du Mrap avant la mort de Bobby Sands, il « menace », discrètement il est vrai, de faire parvenir à tous les membres du Comité d'Honneur du Mouvement copie de sa lettre où il affirme, toujours poliment, que nous n'y connaissons rien et ferions mieux de nous informer. D'ailleurs, il nous fait parvenir, sous le même pli, divers documents officiels sur la situation en Irlande.

L'histoire ne s'arrête pas là. Le 4 mai, Bobby Sands meurt. Dès le lendemain, le Mrap intervient à nouveau par l'intermédiaire de l'ambassadeur auprès du Premier Ministre anglais, Mme Thatcher. M. Hibbert ne partage pas l'opinion exprimée dans cette lettre, chose naturelle en soi. Ce qui est plus grave, c'est l'interdiction qu'il nous notifie d'exprimer cette opinion : « Du point de vue britannique, cette lettre est formulée en des termes inacceptables. Par conséquent, je n'ai pas l'intention de la transmettre. »

Le raisonnement du Mrap est assimilé à celui du Parti communiste et de la C.G.T., ce qui justifie, aux yeux de M. Hibbert cette fin de non recevoir. M. l'ambassadeur n'oublie pas de joindre quel-

ques nouveaux documents « dans le but de vous donner un aperçu d'une approche plus raisonnable que la vôtre ».

Le professeur Hibbert fait savoir ensuite qu'il a décidé d'expédier une copie de cette correspondance « à certains membres » du Comité d'Honneur (pourquoi pas à tous ?) avec l'espoir que ceux-ci viennent tirer l'oreille de l'ignorant qui a osé parler lorsqu'il ne fallait pas.

Donc, ceux-ci ont reçu, non pas toute la correspondance, mais une partie de la correspondance engagée avec le Mrap. Le secrétariat national s'est chargé de combler les lacunes. Plusieurs destinataires ont déjà fait savoir que, eux non plus, n'appréciaient guère cette ingérence sans précédent d'un ambassadeur étranger dans les affaires françaises et plus particulièrement dans le fonctionnement interne d'une association.

Le Mrap n'est pas l'Irlande, et nous ne recevons d'ordre de personne. Le Mrap a pour objectif de lutter contre le racisme, comme l'a relevé M. Hibbert. Si cela ne lui suffit pas pour expliquer notre intervention en faveur des patriotes irlandais, M. Hibbert devrait lire notre sigle jusqu'au bout : « pour l'amitié entre les peuples ». Notre intervention avait simplement pour but de favoriser l'amitié entre les peuples irlandais et britannique. La situation actuelle prouve que nous avons raison d'être inquiets.

Marc MANGIN

BIJOUX, BRILLANTS
ARGENTERIE ANCIENNE ET MODERNE

43, rue Saint Placide
75006 PARIS

548.22.51

R.C. Paris 59 A 1884

L. MOST

OCCASIONS
ACHAT - VENTE ET EXPERTISE

Case réservée

à Mr D.R.

Meubles

MOYSE

16 rue de Bezons
92400 COURBEVOIE
Tél. 333.13.41



BOUTONS
BOUCLES
FERMOIRS
GALONS

TEL : 260.31.93

113, rue d'Aboukir PARIS

Pompes Funèbres et Marbrerie Funéraire
MARBRERIE DE BAGNEUX

Jacques BANATEANU

Evite aux familles toutes démarches pour Inhumations
Toilettes mortuaires
Linceuls - Transports de corps Paris-Provence-Israël et tous Pays
Achats de terrains, constructions de caveaux
Monuments. Gravures. Photos. Portraits
Maison conventionnée

122, avenue Marx Dormoy
92120 MONTROUGE

face la Porte principale du cimetière de Bagneux : 656.74.74

FABRIQUE DE BONNETERIE

*"Le Ericot
Maou"*

13, rue Charles-Louis-Picaud
42300 ROANNE Tél. : (77) 71.96.47



Claude VIALTELLE

— **GROSSISTE TEXTILE**

— **LOTS EN TOUS GENRES**

Telex 240 969

Tel. : 200.05.24 - 208.44.65 - 206.99.22

8, rue Pierre Chausson
75010 PARIS

RITTAL FRANCE

S.A.R.L. Capital de 300.000 Frs

17, rue Lenine - 94200 IVRY

Tél. : 672.00.03

Sept ans après

Le septennat de M. Giscard d'Estaing s'achève. Le pays est traversé par l'espoir que, maintenant les hommes et les femmes, Français et immigrés vivant dans l'Hexagone connaîtront des conditions meilleures. La tâche du nouveau gouvernement sera rude et l'action du Mrap sera un moyen important de faire reculer la politique anti-immigrés mise en place ces dernières années.

Pour évaluer l'ampleur de la tâche qui nous attend, nous avons retracé, en rappelant les articles parus dans « Droit et Liberté », les grandes lignes de ce que fut la politique de ces dernières années concernant l'immigration et le racisme, après les promesses faites par M. Giscard d'Estaing en 1974 en réponse à la lettre adressée par le Mrap aux candidats.

La lettre du Mrap attirait l'attention sur la recrudescence d'agressions racistes en France depuis la mi-73. « Jusqu'à mars 1974, leur nombre approche la centaine, et une vingtaine de morts sont à déplorer ». Après avoir analysé la situation, le Mrap proposait qu'une meilleure information soit mise en place sur l'immigration et attirait l'attention des candidats sur les conditions de vie des immigrés.

« J'ai pris connaissance, avait répondu M. Giscard d'Estaing, avec une particulière attention tant de votre lettre que des suggestions figurant dans le document qui lui était annexé et puis vous assurez que, d'une façon générale, ces positions rejoignent les miennes.

« Vous abordez tout d'abord le grave problème des travailleurs immigrés, en faveur desquels un sérieux effort doit être entrepris en vue de les mieux insérer dans la vie de notre pays. Cet effort devrait tendre à la fois à améliorer les conditions matérielles de leur accueil, logement, information, mais également à leur donner une formation de qualité. Une telle mesure, utile directement pour le développement de notre économie, constituerait en outre un appoint important pour les pays dont sont originaires ces travailleurs. Mais au delà de ces dispositions, voire de la mise en œuvre des textes répressifs les plus récents, c'est une meilleure information de l'opinion sur le rôle joué par ces travailleurs, leur culture et leur civilisation qui devrait permettre d'enrayer certains mouvements dont la manifestation est si contraire à la mission civilisatrice de la France.

« Il y a là tout un domaine où doit s'exprimer déjà une solidarité à l'égard des autres peuples, et notamment du Tiers-Monde. »

Appliquer la loi antiraciste

Intitulé « Nazisme pas mort », l'éditorial d'Albert Lévy dans notre numéro de septembre 1974 constatait : « Face à la poussée d'antisémitisme et aux innombrables incidents racistes qui ont marqué l'été 74 en France, les pouvoirs publics continuent de faire preuve d'une inquiétante carence. Il reste fort à faire pour parvenir à cette société « qui connaîtrait moins de violence, moins d'intolérance, moins d'ignorance », que le Président de la République appelle de ses vœux dans sa dernière allocution télévisée ».

Chaque numéro de notre mensuel a apporté son lot d'agressions, d'attentats, de profanations, de meurtres inspirés par le racisme. Jamais Droit et Liberté n'a pu annoncer à ses lecteurs la découverte et la condamnation d'un quelconque auteur de ces actes. Le ciel d'une France sans racisme, qui se dessinait en 1972 avec le vote de la loi antiraciste n'a cessé de s'assombrir au cours de ces dernières années.

Une mise en condition

En octobre 1974, Droit et Liberté titrait : « Le racisme sent le pétrole ». Le Mrap comparait dans le même numéro la situation faite, hier, aux Juifs, et celle réservée, aujourd'hui, aux immigrés. Ainsi débutait dans l'Hexagone une grande campagne reprise par les plus hautes autorités de

l'Etat, tendant à rendre les immigrés responsables des maux dont souffre notre société. Les immigrés sont désignés comme responsables du chômage, de l'insécurité, du déficit de la Sécurité Sociale, du déséquilibre de la balance extérieure... en un mot, ils sont présentés comme des indésirables qu'il faut à tout prix renvoyer dans leur pays d'origine

Un arsenal de lois répressives

« Au nom de la loi » (D.L. février 76), « Le racisme est parmi nous » (avril 76), « La chasse à l'homme » (mai 76), « Présomés coupables » (septembre 76), « La guerre aux immigrés », « Immigrés dans le viseur » (février 77), « Sauvegarder les droits des étrangers » (avril 77), « M. Stoléro n'a pas le cœur gai », « Anticonstitutionnellement », « Un démenti de M. Poniowski » (novembre 77), « Expulsions arbitraires », (décembre 77), « Des mesures racistes », « Puis-je étudier, M. le commissaire ? » (novembre 78), « La carotte du dialogue et du bâton du racisme » (janvier 79), « Vers un racisme d'Etat » (mars 79), « M. Bonnet récidive » (mai 79), « La loi des suspects » (juin 79), « Guide des lois racistes » (juin 80)... Ces titres puisés au hasard dans la collection de Droit et Liberté, illustrent l'ascension du racisme et son institutionnalisation.

Le 9 octobre 1974, M. Dijoud, alors ministre de l'Immigration, exposait au Conseil des ministres les mesures à prendre en matière d'immigration. La première mesure était l'arrêt total de l'immigration, suivie le 30 novembre par une circulaire de M. Poniowski soumettant les ressortissants d'Afrique Noire à l'obligation de posséder une carte de séjour pour résider et travailler en France.

En 1975, éclate au grand jour le scandale de la prison du port d'Arenc, à Marseille. Droit et Liberté consacre deux pages de son numéro de février 1976 à faire le point sur les pratiques racistes légales, bilan qui conserve malgré le temps beaucoup d'actualité. C'est l'époque des rafles et des « opérations coup de poing » chères à M. Poniowski. Le Mrap et tous les antiracistes démentent les statistiques présentées par le ministre de l'Intérieur de l'époque, principal argument de la chasse aux immigrés qu'il organise dans le métro.

En 1976, le ministre chargé des travailleurs immigrés, M. Lionel Stoléro, prend une série de mesures annoncées par décret pour stopper l'immigration familiale, instaurant l'aide au retour et limitant le renouvellement des cartes de séjour et de travail. Pendant ce temps, l'insécurité s'accroît chez les immigrés, le gardien de l'Amicale des Algériens en Europe est assassiné, c'est la soixante et onzième victime du racisme rapatriée en Algérie depuis la nationalisation des hydrocarbures par la République Algérienne. « Depuis quelques semaines, dit Droit et Liberté, une véritable campagne anti-algérienne se développe en France avec l'encouragement actif des autorités. » La valse des expulsions commence.

Le 21 novembre 1977, la détention arbitraire des immigrés devient légale, l'article 7 et 9 de la Déclaration des droits de l'homme deviennent lettre morte. Droit et Liberté pose la question : « Vivons-nous dans un Etat de police ? »

Été 1978 : malgré une longue lutte, l'Association pour l'Alphabétisation des Etrangers (A.A.E.) est démantelée par les pouvoirs publics. Dans la même période, le Garde des Sceaux passe outre aux décisions du Conseil d'Etat concernant la détention des étrangers ; et le ministre des Universités entame une campagne contre les étudiants étrangers, « trop plein du Tiers-Monde » qui vient semer la pagaille. Peu avant l'été, l'Assemblée Nationale se prononçait pour la diminution de moitié de la contribution patronale au logement des immigrés.

Novembre 1978 : les attaques portées par le ministre des Universités trouvent un écho auprès du ministre de l'Intérieur qui, dans une circulaire, établit une discrimination entre les étudiants originaires des pays de la C.E.E. et les autres.

Janvier 1979 : bien que le Conseil d'Etat ait annulé partiellement ou en totalité les différents textes discriminatoires, les circulaires, décrets et autres notes de service ne cessent d'émaner des différents ministères. C'est au cours de la « semaine du dialogue » que le secrétaire d'Etat chargé des Travailleurs immigrés annonce que les cartes de séjour de 500 000 Algériens ne seront pas renouvelées. Les tracasseries se multiplient, allant même jusqu'à empêcher des jeunes de... se marier.

En mars 1979, Droit et Liberté titre : « Vers le racisme d'Etat » un article dénonçant les rafles au faciès dans le métro et les foyers, et les bavures policières.

Avril 1979 : M. Bonnet, ministre de l'Intérieur, rend public un projet de loi qui envisage l'hypothèse de la détention pour une durée indéterminée d'un étranger, même si celui-ci n'a pas commis d'infraction.

Le projet 922, plus connu sous le nom de loi Barre-Bonnet, fait partie d'une série de textes qui doivent être soumis au Parlement. Le texte de M. Stoléro doit être remanié dix fois avant d'être présentable. Il est suivi de celui de M. d'Ornano. Le premier est devenu la loi du 10.1.80. Les deux derniers n'ont pas encore été discutés. Mais de nouveaux décrets et circulaires Stoléro pourvoient à la mise en œuvre des mesures voulues par le gouvernement.

Le mois suivant, Droit et Liberté s'inquiète de la prolifération de groupuscules ouvertement nazis, comme la F.A.N.E., qui a pignon sur rue et commence à faire parler d'elle.

Juin 1980 : le texte Imbert, signé par différents ministres, vient compléter l'arsenal des lois racistes contre les étudiants. Les immigrés vivent dans la crainte.

La France et l'apartheid

M. Giscard d'Estaing n'avait pas précisé ses intentions quant aux relations franco-sud-africaines. Les faits marquants dans ce domaine n'ont pas échappé à Droit et Liberté qui consacrait sa « une » de juillet 1976 aux « Chars français de Soweto ». Quelques semaines après les massacres d'enfants noirs en Afrique du Sud, le gouvernement français, par l'intermédiaire de Framatome, signait un contrat pour la construction de deux centrales nucléaires au pays de l'apartheid. L'Afrique du Sud peut échapper aux pressions économiques et construire sa propre bombe atomique.



**DEMENAGEMENTS
PARIS BANLIEUE PROVINCE**

Factures et devis agréés
auprès des Allocations Familiales
et Administrations

DEVIS GRATUITS
**Transport de Meubles Neufs,
Anciens et Styles
Objets d'Art**

**TRANSPORTS
M.G.M.**

4, rue Chaudron - 75010 PARIS
R.C. Meaux B. 314.647.256
Tél. : 607.14.88
Siège social : 403.58.55

PHARMACIE DES ARCHIVES

ALLOPAGHIE - HOMEOPATHIE - PHYTO - AROMATHERAPIE

278.45.56
887.85.25

2, RUE DES ARCHIVES
(50 RUE DE RIVOLI)
75004 PARIS

GEMONT

S.A.
**Fabricant de rideaux
couvertures - linge de maison**

30, rue des Jeûneurs
75002 Paris - Tél. : 261.83.84

**Case réservée
Jean-Raymond**



BUREAUX ET SALLE D'EXPOSITION :
10, rue de la Pierre Levée - PARIS XI^e
Tél. : 357.40.35

SAMAG

Tél. (56)91.17.18 3 lignes groupées

TELEX SAMAG 550 568

SOCIETE ANONYME DE MAGASINAGE D'ADMINISTRATION ET DE
GROS

S.A. au capital de 1.000.000 f.

165-167 Cours de l'Yser - 33000 Bordeaux

Atlanta : le massacre continue

Vingt-sept enfants noirs assassinés à Atlanta maintenant depuis le mois de juillet 1979, et la liste risque de s'allonger encore... La police d'Atlanta, à laquelle s'est joint le F.B.I., demeure impuissante à trouver la moindre piste. Il est vrai qu'elle a attendu près d'un an avant de se décider à établir un lien entre tous ces crimes et enquêter. Comme le disent les Noirs d'Atlanta, si des enfants blancs avaient été tués, on aurait immédiatement mobilisé toutes les forces de police !

D'autre part, la police a fait montre d'un « amateurisme » affligeant dans ses investigations, négligeant toutes sortes de renseignements et effaçant littéralement des pistes comme, par exemple, en organisant des « battues » massives qui n'eurent pour résultat, logiquement, que d'effacer toutes traces ou indices utiles. Comme aussi, en réunissant dans un sac les ossements d'un squelette au lieu de laisser les restes à l'endroit où on les avait découverts pour permettre aux enquêteurs de mener leurs investigations de façon positive. Il est vrai que l'un des porteurs du sac était un membre du FBI et que le FBI s'est employé à brouiller les pistes, un de ses agents allant même jusqu'à oser déclarer à la

presse que certains des enfants avaient été tués par leurs parents ! Plus récemment, le FBI refusa de prendre en compte la piste que le mouvement noir : « le Congrès pour l'Égalité des Races » (CORE) lui avait révélé.

Au delà d'une apparente rivalité entre la police locale et le FBI, l'inefficacité de l'enquête semble être voulue pour dresser la communauté noire pauvre d'Atlanta, à laquelle appartiennent toutes les petites victimes, contre la bourgeoisie noire qui est aux commandes de la ville. En faisant apparaître les gestionnaires noirs d'Atlanta comme incapables d'assurer la protection des Noirs, on la rend en fait responsable des meurtres d'enfants noirs. Car les nouvelles élections municipales sont proches. Elles auront lieu le 6 octobre prochain. Si, à cette date, Maynard Jackson, le maire noir d'Atlanta, n'a pas découvert le ou les coupables, il sera complètement déconsidéré et les chances de lui succéder de M. Andrew Young, l'ancien ambassadeur noir de Jimmy Carter à l'ONU dont Jackson soutient la candidature, paraîtront bien compromises, face à son rival blanc, Sidney Marcus.

Robert PAC

EN BREF

■ Un jeune Gitan sédentaire a été conduit au commissariat de Toulouse, le 7 avril, accusé d'avoir volé des pommes dans le verger de son voisin. L'homme a dû subir un passage à tabac en règle, agrémenté des injures racistes d'usage chez certains policiers et dans certains commissariats.

Quelques jours plus tard la Cour d'Assises des Hauts-de-Seine condamnait à cinq ans de prison avec sursis le brigadier Marchaudon, le policier qui avait déchargé son revolver dans le dos d'un jeune délinquant immigré et qui, de retour dans le fourgon, avait confié à ses confrères : « *Le bicot, je l'ai tiré comme un lapin* ».

Le lendemain de ce verdict, le tribunal correctionnel de Saint-Quentin (Aisne) jugeait le gardien Marçaille et le brigadier Thomas. Le premier avait torturé pendant quarante-cinq minutes un Ghanéen en transit en France avant de l'obliger à lapper de l'eau dans l'écuelle d'un chien, sous les yeux de son collègue.

■ 183 personnes ont été blessées au cours d'une manifestation à Brixton, quartier noir de Londres, le 11 avril. Les manifestants, essentiellement Jamaïcains, protestaient contre le Nationality Bill : une nouvelle loi qui crée un Commonwealth pour les blancs où la libre circulation entre les États serait maintenue, un autre pour

les Noirs qui devraient dorénavant se munir d'un passeport pour voyager à l'intérieur de l'ex-empire britannique.

■ Le magazine « **Croissance des jeunes nations** » a fêté son 20^e anniversaire au cours d'une réception à laquelle le **Mrap** était représenté par Jean Pihan et Albert Lévy. (163, bd Malesherbes, 75859 Paris Cedex 17)

■ Gadi Algazy, le jeune Israélien qui avait refusé de faire son service militaire dans les territoires occupés et qui avait été condamné à 18 mois de prison a été libéré début mai. Un grand mouvement de solidarité internationale — auquel le **Mrap** avait participé — s'était développé autour de ce jeune homme qui avait déclaré pendant son procès qu'il avait le souci de servir son pays, mais que la présence de l'armée israélienne dans certains territoires nuisait à l'instauration de la paix.

■ La femme d'Anatoly Chtcharanski, dissident soviétique condamné à treize ans d'emprisonnement en 1978, a lancé un appel aux Français pour qu'ils interviennent en faveur de son mari. A. Chtcharanski est interné dans une prison à régime sévère. Selon sa femme, il ne pèserait plus que 48 kilos, souffrirait énormément des yeux et commencerait à perdre la mémoire.

Isoler totalement l'Afrique du Sud

Du 20 au 27 mai s'est tenue à Paris, au Palais de l'U.N.E.S.C.O., une importante conférence internationale organisée par l'O.N.U. et l'O.U.A. sur les sanctions contre le régime raciste d'Afrique du Sud, pour l'obliger à se retirer du territoire de Namibie et mettre fin à l'oppression infligée au peuple Sud-Africain.

Le gouvernement de M. Giscard d'Estaing, membre du « *groupe des cinq* » s'était prononcé contre la tenue de cette conférence et avait refusé d'y prendre part. Néanmoins, le nouveau ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson a prononcé un discours devant la conférence, le 25 mai, jour de la libération de l'Afrique, accompagné de M. J.P. Cot, ministre chargé de la Coopération et du Développement.

« *Nous savons, a-t-il notamment déclaré, que nous devons notre appui à ceux qui luttent pour l'indépendance, la démocratie surtout quand il s'agit d'appliquer les principes et parfois les résolutions des*

Nations Unies. Vous nous trouverez à vos côtés, dans l'appui diplomatique et politique ».

Par ailleurs, à la séance d'ouverture de la Conférence, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti Socialiste, avait affirmé publiquement son soutien aux mouvements de libération d'Afrique Australe.

Le 22 mai, s'est tenu à la Bourse du Travail de Paris, un vibrant meeting à l'initiative du **Mrap**, de l'A.F.A.S.P.A. et du M.A.A.-C.A.O., avec la participation de Sam Nujoma, président de la S.W.A.P.O. et Oliver Tambo, président de l'A.N.C. Albert Lévy a pris la parole au nom de notre Mouvement.

Interrogé le 26 mai par Europe 1, sur les relations avec l'Afrique du Sud, M. Cheysson, ministre des Relations Extérieures, a déclaré : « *Tous les engagements politiques et commerciaux de la France seront respectés. La signature de la France est sacrée* ». Il a ajouté « *Nous n'allons pas tout changer du jour au lendemain* ».

Jeûnes et autres luttes avec un million de jeunes

(suite de la page 1)

La solidarité avec la jeune génération issue de l'immigration a toujours été vive dans le **Mrap**.

A l'occasion de la grève de la faim de Lyon, le **Mrap** a manifesté sous de multiples formes son soutien actif à ces jeunes, dont le nombre en France approche un million et demi. Il a participé aux très nombreuses actions collectives, tant à Paris qu'en province (Lyon, Tours, Melun, Montargis, Nîmes, Amiens, Saint-Etienne, Grenoble, Lille, Marseille, Dijon, Montbeliard...).

De nombreux comités ont adressé des motions, des télégrammes, des lettres de soutien aux grévistes de Lyon, et soutenu les immigrés qui ont déclenché des mouvements semblables notamment à Massy, et Châlon-sur-Saône.

Ces interventions étaient relayées par la campagne de cartepétition contre les expulsions, mise en place par la Commission Immigration (40 000 cartes-pétitions ont été diffusées à ce jour),

adressées aux ministres du Travail et de l'Intérieur, aux préfets, tandis que les élus locaux recevaient le manifeste du **Mrap** sur l'immigration.

Le **Mrap** a fait signer par les membres de son Comité d'Honneur, ses responsables locaux et nationaux un appel pour que cessent les expulsions arbitraires.

Ces luttes ont trouvé un prolongement naturel dans le colloque organisé à Lyon les 16 et 17 mai et dont nous rendrons compte dans notre prochain numéro.

■ Les vingt et un grévistes de la faim de Massy (Essonne) ont cessé leur mouvement de grève, mardi 12 mai. Faut-il voir là un effet de l'élection à la Présidence de la République de François Mitterrand ? Toujours est-il qu'après 21 jours de jeûne, soutenus par le **Mrap**, les travailleurs tunisiens âgés de 18 à 32 ans ont reçu une autorisation provisoire de séjour valable trois mois et renouvelable.

M. Rochet travaille pour « Le livre des records »

Au mois d'avril, Orléans a battu un triste record : celui des expulsions d'immigrés. 56 arrêtés ont été signés par M. Jean Rochet, préfet du Loiret et de la région Centre. Ce préfet, ancien patron de la DST, a notamment organisé une « raffle » au Foyer de la Mouchetière, à Ingré, dans la banlieue d'Orléans, le 8 avril, rappelant par son déroulement des opérations de sinistre mémoire : à l'aube, après que le quartier eût été cerné par les forces de police, les 300 pensionnaires du foyer ont été brutalement tirés de leur sommeil, rassemblés sans avoir eu le temps de se vêtir, contrôlés, triés... 37 travailleurs ont été expulsés sur le champ ; 17 autres, Sénégalais, porteurs de faux papiers, ont été incarcérés, jugés sommairement, puis expulsés dans leur pays.

Le préfet a également expulsé un travailleur marocain qui finissait de purger une peine de prison, M. Berradoue, père de 4 enfants qui habitent à Orléans avec leur mère depuis 1977. La commission d'expulsion avait pourtant recommandé de différer l'expulsion en raison du contexte familial. Madame Berradoue a entrepris une grève de la faim de protestation du 3 au 10 mai, relayée par 5 membres du Comité Solidarité Immigrés d'Orléans.

Si M. Rochet inspire désormais de la crainte dans la communauté immigrée d'Orléans, sa rigueur a profondément choqué bon nombre d'Orléanais qui demandent aujourd'hui sa révocation et son départ du département.

R.G.

Abonnez-vous à
PAROLES & MUSIQUE

La revue mensuelle de la chanson

HERVILLE (CHATAINCOURT) 28270 BREZOLLES

Le défi nazi

Les nazis attaquent

Quatre-vingt tombes du cimetière juif de Bagneux ont été maculées de croix gammées, de slogans fascistes et de sigles néo-nazis, dans la nuit du 24 au 25 avril, c'est-à-dire la veille du premier tour des élections présidentielles qui coïncidait avec la « Journée nationale de la Déportation ». Le C.R.I.F. (Conseil représentatif des institutions juives de France) a aussitôt appelé à une manifestation à laquelle le **Mrap** s'est joint immédiatement.

Comme avant l'attentat de la rue Copernic, les agressions contre les rescapés des camps de la mort, les résistants et les monuments commémoratifs sont perpétrées presque quotidiennement sans que leurs auteurs soient inquiétés.

Quelques jours après Bagneux, c'est à Nîmes que des croix gammées et des inscriptions néo-nazies ont été tracées sur les vitrines de deux magasins du centre de la ville appartenant à des Israélites. Le 2 mai, c'est le directeur adjoint du Centre Culturel Juif Rachi, à Paris, qui est l'objet d'un attentat. Le 4 mai, trois attentats visent une imprimerie et les locaux d'organisations d'extrême-gauche à Toulouse. Ils sont revendiqués par le groupe « Mangouste », inconnu jusqu'alors. Le même jour, les murs de la commune de Raon-l'Étape, dans les Vosges, sont barbouillés d'inscriptions antisémites signées

F.A.N.E. Le lendemain, 5 mai, une manifestation regroupant 300 personnes parmi lesquelles les représentants de l'extrême droite française, défilent en toute impunité dans les rues de Augsburg (R.F.A.) pour réclamer la libération de Rudolph Hess, le bras droit d'Hitler, un des thèmes favoris de la F.A.N.E.

L'enquête pour retrouver les coupables de l'attentat contre le cimetière de Bagneux a conduit à l'interpellation, la veille du second tour des élections présidentielles, de deux jeunes gens, dont un mineur, qui ont avoué immédiatement être les auteurs des profanations. Ils auraient justifié leur acte par le fait qu'ils étaient sous l'emprise de l'alcool et de la drogue. Ils n'étaient en contact avec aucune organisation d'extrême-droite, affirme-t-on. Quel crédit apporter à ces affirmations ? Les slogans peints sur les tombes témoignaient d'une connaissance certaine du langage et des mots d'ordre des groupuscules néo-nazis. Ils étaient accompagnés du sigle et de la signature de deux d'entre-eux : F.A.N.E. et Nouveau Front Nazi Français.

Il est difficile de croire que deux jeunes gens en état d'ébriété aient pu réaliser seuls une « opération » d'une telle précision et d'une telle ampleur. Le **Mrap** a décidé de se constituer partie civile.

Le passé d'un ministre

C'est une véritable petite bombe qu'a lancé « Le Canard Enchaîné » quelques jours avant le deuxième tour des élections : Maurice Papon, ministre du Budget, du dernier gouvernement Giscard d'Estaing, était un actif collaborateur du régime nazi. C'est en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Gironde que M. Papon a mis en œuvre les ordres allemands d'acheminer mille six cent quatre vingt-dix-huit juifs vers le camp de Drancy, d'où ils ont été conduits dans les camps allemands.

M. Papon était, jusqu'à aujourd'hui, connu comme préfet de l'Algérie et plus tard du Maroc. Il avait été aussi préfet de police de Paris de 1958 à 1967. Il se distingua dans la répression sanglante de la manifestation algérienne d'octobre 1961 et des manifestations anti-O.A.S. Il porte la responsabilité, pendant cette période, des assassinats de Charonne, et il fut sur la sellette au moment de l'enlèvement, en 1965, de Ben Barka. Depuis 1978, il était député du Cher et siégeait sur les bancs du R.P.R.

De 1942 à la Libération, il s'occupait des « affaires juives ». C'est à ce titre que « Le Canard Enchaîné »

l'accuse d'avoir envoyé neuf convois d'hommes, de femmes et d'enfants, du camp de Mérignac dans la Gironde, étape vers l'extermination. Mille six cent quatre-vingt dix-huit juifs auraient ainsi été déportés ; dix seulement ont échappé à la « solution finale ».

Comme en témoignent les documents reproduits par notre confrère, Maurice Papon aurait signé plusieurs documents relatifs à la politique anti-juive de Vichy. Dans son numéro du 13 mai, « Le Canard Enchaîné » publie en outre, l'appréciation portée sur Maurice Papon : « Il collabore sans problème avec la Feldkommandantur. Il est rapide et digne de confiance. Il n'y a jamais eu de plaintes contre lui ; ce qui laisse supposer qu'il est un représentant sincère de la politique du gouvernement actuel. »

Papon rappelle à ceux qui en doutaient que l'empreinte du régime pétainiste et de la collaboration est loin d'avoir disparu dans les couches dirigeantes de la vie économique et politique en France.

Le comité du **Mrap** de Bordeaux a rendu public d'autres documents accablants sur le passé de M. Papon. Il a porté plainte pour « crimes contre l'humanité ».

Les fascistes terrorisent Assas

Les groupuscules fascistes du centre universitaire de la rue d'Assas viennent de nous fournir un nouvel exemple de leur haute conception de la démocratie.

Le G.U.D. (Groupe Union Défense) et le F.E.N. (Front des Étudiants nationalistes), soutenus par les « syndicats » étudiants qu'ils laissent s'exprimer (U.N.I. et la Corpo), ont appelé le 28 avril à deux jours de grève pour protester contre la suppression d'un examen de délestage. Etrange mot d'ordre pour des organisations qui se glorifiaient d'avoir empêché toute grève au centre depuis douze ans, et qui de ce fait, y ont interdit toute forme d'expression démocratique.

Le renouvellement de leurs moyens d'action s'est limité à cet appel. La conviction de la majorité des étudiants fut emportée par les

méthodes plus éprouvées : piquets de grève musclés, menaces, micro arraché des mains des enseignants, tables jetées du haut des amphithéâtres et grenades au chlore pour faire sortir les récalcitrants. Le tout avec le renfort d'individus qui ne semblaient guère concernés par les problèmes universitaires.

L'administration du centre a, pour une fois, réagi avec fermeté en appelant la police qui expulsa les nervis.

« J'ai en assez de ce tas de malfrats qui veulent faire la loi » affirmait M. Jacques Robert, président de Paris II, tandis qu'un enseignant les traitait de nazis. Souhaitons que la découverte de ces deux vérités mette fin à l'impunité totale dont bénéficient ces groupuscules.

PLM

STRASBOURG

Motel *NN
du Pont de l'Europe**

Dans un cadre de verdure,
à proximité de la piscine du
PARC DU RHIN

**Centrale réservation
Tél. : 61.03.23
Telex : 870833**

Ouvert tous les jours

Copernic

La piste oubliée

Les coupables de l'odieux attentat de la rue Copernic ont-ils été découverts ? La lecture de certains journaux pourrait le faire croire. Pourtant, rien de vraiment neuf ne permet d'avaliser telle ou telle « piste » comme le fait l'hebdomadaire « Le Point » à propos des Palestiniens.

L'enquête menée sous le contrôle du Parquet général de la Cour de Sûreté de l'Etat déboucherait, selon différents journaux, sur un réseau de terrorisme international. Mais déjà, les pistes espagnole et chypriote ont été écartées : la police espagnole ayant fait savoir que l'activiste Mila Rodriguez n'avait à aucun moment été lié à cet attentat ; les autorités chypriotes ont déclaré de leur côté ne jamais avoir établi de passeport au nom de Panadryu (l'homme à la moto et peut-être l'homme à la GS).

C'est pourtant en s'appuyant sur la piste chypriote que certains ont relancé l'idée d'un attentat d'origine palestinienne. Et ce, malgré les protestations du bureau de l'O.L.P. à Paris qui déclare : - *Les autorités françaises nous ont fait savoir qu'aucun élément nouveau ne permettait de dire si des Palestiniens avaient participé à cet attentat.* »

En fait, seule l'opération a pu être reconstituée par les enquêteurs, à partir de la moto piégée. Un homme serait arrivé en France le 15 septembre et aurait réservé une chambre pour une nuit, le 22 septembre, à l'Hôtel Celtic. Le lendemain, cet homme achète une moto Suzuki TS 125 dans un garage de l'avenue de la Grande-Armée ; il la paie comptant 1 000 dollars en billets neufs. D'après les éléments relevés sur son passeport (sur un de ses passeports), l'homme serait né le 21 septembre 1956 à Larnaca (Chypre). Mais tout laisse croire que Panadryu est un nom d'emprunt. Aucune trace de l'entrée d'un homme de ce nom n'a pu être relevée sur les registres de la police de l'air. Les en-

quêteurs estimerait que les terroristes ont quitté la France dès le lendemain de leur forfait. Mais il s'agit encore d'une hypothèse, puisque les enquêteurs n'ont toujours pas rendu public le fruit de leurs investigations et qu'aucune trace d'un Panadryu n'a pu être trouvée sur les listes des vols en partance le 4 octobre.

L'explosif utilisé : la penthrite, est interdit en France. « *Il ne s'agit pas d'un explosif commun, de type commercial* » ajoutent les spécialistes. Bien que cet explosif ait déjà été utilisé par des groupes terroristes en Europe, la penthrite est un explosif militaire.

Connaissant cet élément, ne peut-on pas alors se tourner vers le dénommé Axel Kühl, néo-nazi allemand recherché depuis 1975 par la police allemande pour désertion et vols, suite à une plainte déposée par l'armée ? C'est ce que fait le journal ouest-allemand *Die Welt* dans un article paru le 27 mars dernier. A. Kühl aurait été arrêté quelques jours après l'attentat de la rue Copernic, au domicile parisien de Christian Bonniol (membre de la F.A.N.E.) et extradé le 26 octobre vers Francfort. Au cours de cette arrestation, la police française aurait saisi un nombreux matériel. Aucun détail n'a été donné sur ce matériel, ni d'ailleurs sur l'emploi du temps de Kühl début octobre.

Que faisait ce néo-nazi en France ? Selon *Die Welt* Kühl était à la recherche d'appuis pour créer un nouveau groupe nazi en RFA. Militant d'extrême-droite depuis quelques années déjà, il n'est pas un inconnu. Agé de 23 ans, il entretient, en particulier, d'étroites relations avec Garry Rex Lauck, chef de la

propagande de la N.S.D.A.P.-A.O., organisme international ayant son siège aux U.S.A. et qui sert de centre de coordination aux mouvements néo-nazis du monde entier.

Kühl était aussi en étroite relation avec le néo-nazi Klaus Ludwig Uhl, l'homme à la cagoule, apparu à la télévision lors de l'émission « Monitor » et qui avait déclaré, dans une interview : « Je combats pour le rétablissement du national-socialisme en Allemagne... ».

Kühl a été arrêté en possession d'un certain nombre de dossiers — dont ceux concernant les fonctionnaires de l'Office Criminel Allemand, chargé des enquêtes sur les néo-nazis, et des papiers prouvant les nombreuses venues en Europe d'activistes fascistes.

La piste néo-nazie n'a probablement pas été épuisée.

Marc MANGIN

N.B. L'habitude est une seconde nature... A peine connu l'attentat contre le Pape, agences et radios, sans préjuger de l'enquête, avançaient avec insistance l'hypothèse d'un acte de « terrorisme palestinien ». Une fois de plus, à tout hasard. Ou plutôt pas par hasard. Or, le tueur, Mehmet Ali Agca, est membre d'un groupe fasciste turc lié à la dictature qui sévit actuellement à Ankara et déjà condamné pour un assassinat politique dans son propre pays. Il devient, pour beaucoup, moins intéressant. De même, lors de l'attentat contre le Président Reagan, les médias n'ont guère commenté le fait que l'agresseur était un ancien membre du parti nazi américain.

NOIX DE COCO

PAR JOZ



**MARTRES
ROYALES**
Fourrures

125, rue de Sèvres
75006 Paris - Tél. : 734.77.54

case réservée
à F.A.P.

**ara sport
paris**

3, RUE PAPIN 75002 PARIS
TÉL : 272 97-20 - 272 81-21



**PRET A PORTER
MASCULIN**

Tél. : 272.79.35

1, RUE ELZEVIR
75003 PARIS

serva

bijoutier

102, bd Rochechouart

Paris 18^e



MOLITER

30, rue des Jeuneurs - Tél. : 236.91.25 - 233.53.14

MANDRALYNE

17 bis, rue de Paradis
75010 PARIS

Maisons recommandées

— Ets Michel KAC
50, rue Bichat - 75010 Paris
— SIEM-SUPRANITE
1, rue Villaret de Joyeuse
75017 Paris

Lili Marlen

Pour nombre d'antiracistes, R.W. Fassbinder est l'auteur de « **Tout les autres s'appellent Ali** », un des films les plus profonds sur le racisme et l'immigration dans les années 1970. Il y avait aussi « **Le Mariage de Maria Braun** » qui, l'an dernier, nous brossait le tableau saisissant de l'Allemagne d'après-guerre en sa partie occidentale : un pays traumatisé parle nazisme et la guerre, des cités et des êtres qui se cherchaient dans les ruines et la misère. Maria Braun était un film dérangent, voire même irritant.

En est-il de même avec « **Lili Marlen** » ? Le mythe a-t-il été démonté ? A-t-il contribué, avec la symbolique si riche de Fassbinder, à démonter les mythes des grandes « fêtes » nazies ? Hélas, non.

L'histoire de la petite chanteuse récupérée par les maîtres d'œuvre des parades nazies n'est quasiment qu'un film à grand spectacle ;

bien fait certes et d'un intérêt non négligeable, mais le souffle et l'imagination de Fassbinder y font défaut. Malgré la diversité des thèmes évoqués (la relation d'une chanteuse « populaire » au pouvoir et à la hiérarchie nazie, les actions des groupes clandestins juifs...) et la qualité plastique de l'univers du film, nous avons l'impression que l'imagination du réalisateur a été paralysée par la machinerie énorme, les moyens financiers mis à sa disposition et les contraintes au niveau du scénario dont on a dénoncé certaines ambiguïtés.

Fassbinder est bon pour Hollywood, diront certains. De films sophistiqués en film kitsch, du cinéma baroque au cinéma rétro, la tentation se fait piège. C'est la situation de « Lili Marlen ». Ne désespérons pas, on nous promet un extraordinaire « **Berlin Alexanderplatz** » du même auteur.

Jean-Pierre GARCIA

Le chant du peuple juif assassiné

Au long des heures noires traversées par leurs peuples, des poètes juifs ont témoigné du génocide. Beaucoup sont morts dans les ghettos, les camps et ils nous ont laissé leurs chants : amers cris de révolte ou douces berceuses offertes à l'enfant avant son ultime sommeil.

Eve Griliquez a relevé ces traces sur le chemin des souffrances. Elle a dressé une mosaïque où s'enchevêtrent intimement la parole et la

musique. Echo de ce passé, la voix pure et émouvante de Talila perpétue ces témoignages, émaillés des accents déchirants et séculaires du violon.

Cette évocation du drame en une sorte de vibrant oratorio, prolonge dans la mémoire collective des hommes ce martyr d'un peuple. C'est aussi un message qui vient fortifier notre espoir de ne plus voir s'accomplir de tels crimes.

Alain RAUCHVERGER

EN BREF

Qui a peur du Tiers-Monde ? par J. Y. Carfantan et C. Condamines Ed. le Seuil

Livre de poche (donc pas cher), aucune excuse ne sera reconnue à celui qui ne l'aura pas lu. En effet, alors que certains essaient encore de nous faire croire que la crise : « *c'est la faute au pétrole* », ce document réfute, chiffres à l'appui, toutes les thèses rendant responsables les pays du Tiers-Monde des maux dont souffre notre société. Dans un langage accessible à tous, en 300 pages, les auteurs nous informent des réalités du Tiers-Monde et des répercussions de la crise des pays capitalistes sur leur économie.

Reggae pur sang, par Stephen Davis et Peter Simon. Ed. Albin Michel.

Enfin le livre sur le Reggae est sorti en version française. Sur la poignée d'ouvrages édités en anglais, Hélène Lee a choisi de traduire le meilleur. « *Reggae pur sang* » est une encyclopédie en un volume sur le Reggae, les Rastas et la Jamaïque. Vous y trouverez tout ce que vous avez voulu savoir et que vous n'avez jamais osé deman-

der... Les auteurs font parler les musiciens, la population sur leur musique et on ne s'étonnera pas de trouver quelques interviewees. Davis et Simon concluent par quelques chapitres sur l'histoire de la Jamaïque et les problèmes économiques qu'elle rencontre depuis son indépendance en 1962. C'est un monde, un univers passionnant qu'ils nous font découvrir dans ce livre où, à défaut de soleil, les images restituent une réalité qu'on voudrait bien faire ignorer aux mordus de Reggae.

Les lois de l'hospitalité, des images de Christian Mayaud.

Christian Mayaud reconstitue à travers un reportage photo la lutte des foyers d'immigrés. Son album d'images nous donne une vision de ce que peut être la vie des travailleurs immigrés en France en 1980. Le noir et blanc n'est pas fait pour égayer ces photos qui témoignent d'un univers triste : celui dans lequel doivent vivre quotidiennement près de quatre millions d'êtres humains. On peut se procurer cet excellent album en écrivant à C. Mayaud, 11 rue de l'Abbé Guilleminault, 94130 Nogent sur Marne.

En marge de « Elephant Man » une histoire bien de chez nous

« *Je ne suis pas un animal, je suis un être humain, comme vous.* » Ce cri que pousse John Merrick, homme traqué par une meute d'autres hommes, dans une rue de Londres au siècle dernier, c'est l'exigence constamment affirmée dans l'admirable film de David Lynch.

« **Elephant Man** » est un très grand film ; il interpelle constamment. Nous ne pouvons accepter les images en demeurant neutre. Toutes les réactions, qu'il s'agisse de l'horreur ou de la dérision, de la pitié ou de l'intérêt « voyeur » de la bourgeoisie londonienne, sont pour le militant du Mrap sujet de réflexion et de critique. « **Elephant Man** » est une excellente introduction à notre colloque sur « l'expression et la répression des différences ».

Plutôt que répéter ce que chacun a déjà pu lire, nous préférons vous raconter une autre histoire, bien de chez nous celle-là.

Elle s'appelle Ouliana Semenovna et dès qu'elle touche une balle le public amassé sur les gradins crie, siffle, l'insulte. Elle ne cherche même plus à éviter les projectiles qui lui sont lancés. La détresse la gagne petit à petit... Elle craque. Elle arrête de jouer. Et le public hurle sa joie.

Elle, elle a vingt ans et mesure deux mètres dix. Ce soir là, c'était en 1973, elle jouait avec le club de basket de Riga contre « *les demoiselles de Clermont* » (C.U.C.). C'est toujours la même chose, à une différence près : Ouliana a appris à ne plus pleurer. Elle souffre en silence. Elle déclarait récemment à Daniel Perissini (« *Humanité-Dimanche* » du 3 avril) : « *Aujourd'hui, je ne prête aucune importance aux manifestations du public. Au début, j'en souffrais, puis il a bien fallu que je m'en accommode. Il n'y a rien d'autre à faire.* »

Ceux qui lui reprochent de mettre à profit sa grande taille pour mieux réussir que d'autres au basket-ball, devraient savoir que c'est un sport qui avantage automatiquement les individus de plus d'un mètre quatre-vingt. Pour Ouliana,

comme pour les autres « géants », un tel sport est une façon de s'assumer, de prendre sa taille autrement que comme une infirmité. Les sportifs ne s'y trompent pas d'ailleurs : « *A l'entraînement et durant les matches, déclare-t-elle, je suis considérée comme les autres. On ne me fait pas ressentir ma différence. Ce n'est pas avec les joueuses mais avec le public qu'il existe un problème.* »

Par le sport, Ouliana veut donner le meilleur d'elle-même. Qui songerait à le lui reprocher est sur la voie de toutes les exclusions. Il y a quelques années, le Mrap saluait la création d'une association des êtres de petite taille. Pour Ouliana et les autres, il faut pouvoir vivre à 2,10 m.

J.P.G.

collection

ARC EN POCHE

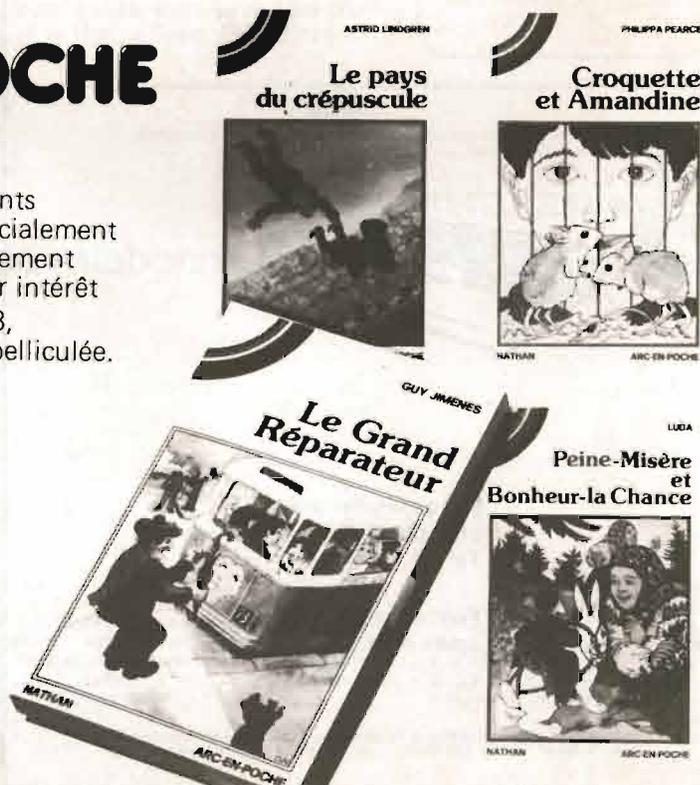
dirigée par Isabelle JAN

cette collection offre aux enfants de 7 à 11 ans des ouvrages spécialement conçus pour eux et scrupuleusement choisis pour leur qualité et leur intérêt chaque volume format 11 x 18, couverture cartonnée souple, pelliculée.

NOUVEAUTÉS

- PEINE MISERE ET BONHEUR LA CHANCE LUDA (Contes Russes)
- CROQUETTE ET AMANDINE PHILIPPA PEARCE (Angleterre)
- LE GRAND RÉPARATEUR GUY JIMENES (France)
- LE PAYS DU CRÉPUSCULE ASTRID LINDGREN (Suède)

FERNAND NATHAN



81.L.6108

Ets PAULA BRIHO

Prêt-à-Porter féminin

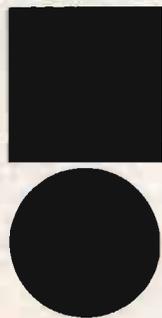
237 rue St Denis
75002 Paris - Tél. : 508.03.34

TISSUS SPORTS WEAR
NOUVEAUTÉS



14, Rue des Filles-du-Calvaire, PARIS-3^e

Tél. : 887 87-33 & 277 89-29



jaep

**machines à coudre
et matériel textile.**

siège et bureaux :
17, route du petit-rhin
boîte postale 90
67017 strasbourg cédex
tél. (88) 61.63.66
télex 890 145

FABRIQUE DE TRICOTS

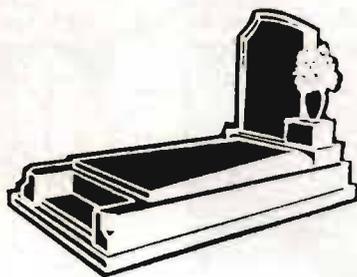
DEATEX

31, rue du Faubourg
Saint Martin
75010 PARIS
Tél. : 208.20.40

MONUMENTS FUNÉRAIRES

visitez notre exposition

SINGER



place des Peupliers
Strasbourg-Robertsau
Tél. 31.12.92

Fermé les samedis
après-midi

prêt-à-porter féminin



SPÉCIALISTE JERSEY
DESSINS EXCLUSIFS

210, RUE SAINT-DENIS 75002 PARIS
TEL. 233.30.20 233.47.50

Provocations nazies au cimetière de Bagneux

Le **Mrap** a appris avec une vive indignation la profanation, au cimetière juif de Bagneux, de plusieurs dizaines de tombes et d'un monument à la mémoire des victimes du génocide hitlérien.

Les auteurs de ces actes infâmes ont choisi pour les perpétrer la veille d'une importante consultation électorale, qui se trouve être également la Journée du Souvenir de la Déportation.

Quels que soient leurs inspirateurs et l'effet politique qu'ils recherchent, ils visent de toute évidence à alimenter les haines et les violences racistes, selon

les méthodes éprouvées qui ont naguère apporté à l'Europe entière tant de souffrances et de deuils.

A six mois du carnage de la rue Copernic et après les innombrables attentats de ces dernières années, qu'ils soient anti-juifs, anti-arabes, anti-immigrés, cette nouvelle provocation souligne l'inquiétante réalité des menées néo-nazies en France, favorisées par une impunité quasi-totale. Il est temps, il est grand temps de mettre fin à cette situation dangereuse.

Le 25 avril 1981

Non aux expulsions racistes !

Le **Mrap** soutient l'action de solidarité avec la Nouvelle Génération d'Immigrés qui vient de donner lieu, à Lyon, à une grève de la faim.

Il entend souligner à cette occasion l'importance qu'il accorde à la place de ces jeunes dans la société française qui leur revient de plein droit.

Il s'est employé, pendant ces dernières années, à faire abroger par le Conseil d'Etat diverses circulaires régissant l'immigration et plaçant dans un climat de plus en plus insécurisant les parents immigrés et leurs enfants.

Aussi, condamne-t-il de nouveau toute expulsion qui touche les fils et filles d'immigrés ainsi que toute expulsion et refoulement qui visent les

travailleurs immigrés et leurs familles. Comme il le dit dans son Manifeste sur l'immigration, qu'il a récemment rendu public, il demande, en outre, l'annulation de toutes les expulsions qui, en général, ont été abusivement prononcées contre les jeunes de la Nouvelle Génération.

Le **Mrap** vient d'éditer dans ce sens une planche de cartes pétitions à adresser au ministre de l'Intérieur, au secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels et immigrés, aux préfets. Il entend leur assurer la plus large diffusion.

Le 14 avril 1981

Fichiers juifs : le Mrap répond à Interpol

Les informations rendues publiques par le **Mrap**, sur la base d'une enquête du magazine **Différences**, d'où il ressort que les fichiers des juifs établis sous l'occupation pourraient être centralisés à Interpol, ont suscité la réaction immédiate des responsables de cet organisme.

Leurs propos, tels qu'ils sont reproduits dans la presse, appellent de la part du **Mrap** les observations suivantes :

1. On ne saurait comprendre qu'Interpol, reconstitué en 1946, ait hérité seulement des « archives constituées avant-guerre » et n'en détienne « aucune rassemblée à Wansee par les nazis ». Tous les faits semblent prouver au contraire que les Alliés, en remettant aux nouveaux responsables les archives qu'Interpol se trouvant à son siège de Wansee, n'ont pas retiré celles qui furent constituées dans la période 1938-1945. Sinon, à qui auraient-elles été remises ?

2. Interpol n'est pas « une organisation intergouvernementale », mais une organisation privée collaborant avec un certain nombre de gouvernements, son financement provient des cotisations de ceux-ci, ainsi que de dons privés (dans bien des cas, anonymes); elle ne dépend d'aucun organisme international.

3. Le « secret professionnel » ne saurait être invoqué par Interpol pour refuser les contrôles de la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Celle-ci, en effet, a rendu, à la demande du ministre français des Affaires Etrangères, un avis soulignant que la Loi du 6 janvier 1978 est applicable à Interpol, ce qui implique également le droit pour les individus de connaître les fiches et documents les concernant.

4. Un porte-parole d'Interpol affirme : « Nous n'avons jamais eu de fichier de juifs ». Un autre, plus nuancé, déclare qu'« il n'avait, à ce jour, jamais eu connaissance d'un tel fichier ».

Le **Mrap** ne demande qu'une chose qu'une vérification ait lieu. C'est à cette fin qu'il intervient auprès du ministre des Affaires Etrangères et demande à toutes les personnes concernées de se joindre à son action.

Le 11 mai 1981

Colloque à Villeurbanne : La nouvelle génération issue de l'immigration

Le **Mrap** organise un colloque concernant la nouvelle génération issue de l'immigration, les samedi 16 et dimanche 17 mai, à Villeurbanne (Palais du Travail), place Lazare Goujon.

De nombreux fils et filles d'immigrés, venant de plusieurs régions de France, apporteront leurs témoignages et prendront part aux débats.

Cette rencontre, prévue depuis plus d'un an, prend un relief particulier après la grève de la faim d'un prêtre, d'un pasteur et d'un immigré qui vient de se dérouler à Lyon pour s'opposer aux expulsions de jeunes nés de parents immigrés. Le colloque définira les formes de l'action à poursuivre pour assurer à ces jeunes et leurs familles la place qui leur revient dans la société.

Le 12 mai 1981

Musique antiraciste à Chartres

Des « Journées Musicales pour la Solidarité » ont lieu à Chartres, du 12 au 21 juin. Musiques, films et débats se succéderont pour populariser les luttes de ceux qui souffrent. Le 14 juin, les bénéfices de la journée seront versés au **Mrap**.

Michel Portal et Steve Lacy participeront à cette journée où sera projeté le film : « *Bako, l'autre rive* ».

THEATRE MODERNE

15, rue Blanche - 75009 Paris
Métro : Trinité

LE CHANT DU PEUPLE JUIF ASSASSINÉ

POÈMES ET CHANTS DES
GHETTOS ET DES CAMPS

Réalisation Eve GRILIQUEZ

AVEC

Robert DARAME
Eve GRILIQUEZ
TALILA

Avec la collaboration de



Tous les soirs : 20 h 45
Matinée : dimanche 15 h
Relâche le lundi
et le dimanche soir
Location : 280.09.30
et Agences
Collectivités : 874.16.51

PRESIDENT D'HONNEUR : Pierre PARAF

PRESIDENT DELEGUE : François GREMY

VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean Pihan, M^e George PAU-LANGEVIN.

SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY

COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Maurice BEJART, Jacques BERQUE, Général de BOLLARDIERE, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Marie José CHOMBART de LAUWE, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Pierre GARRA, Colette GUILLAUMIN, Monseigneur Guy HERBLOT, Jean HIERNAUX, Georges HOURDIN, Albert JACQUARD, Professeur François JACOB, Pierre JOXE, Jean-Pierre KAHANE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Bâtonnier Bernard LASSERRE, Michel LEIRIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Françoise MALLET-JORIS, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Jean PICART LE DOUX, Gilles PERRAULT, Marcel PRENANT, Wladimir RABI, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Vieira de SILVA, Jean SURET-CANALE, Haroun TAZIEFF, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Iannis XENAKIS, Bernard ZEHRFUSS.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples

J'adhère au m.r.a.p. ■
Je m'abonne à droit et liberté ■



Nom (en capitale)

Prénom

âge

Profession

Adresse

Code postal

Ville

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 60 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du **mrap**.

Abonnement d'un an à droit et liberté (40 F). Abonnement de soutien (100 F) Etranger (60 F). C.C.P. 9239-81 Paris ■ Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (mrap)
120, rue saint denis - paris (2) - tél. : 233 09 57 - c.c.p. 14 825 85 paris

Riposte au racisme

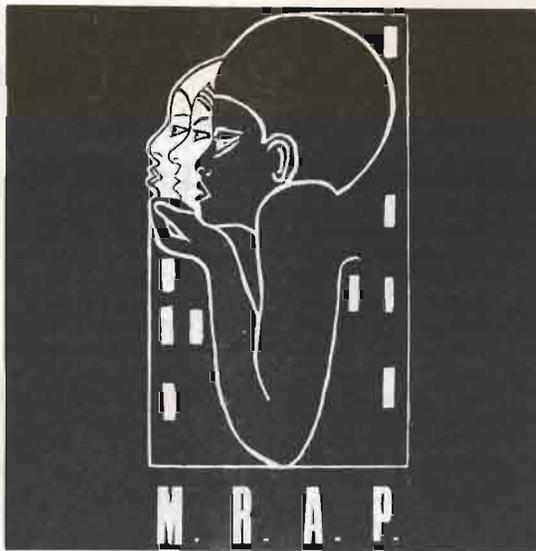
Le comité d'Avignon est intervenu juridiquement à la suite de l'agression commise le 5 mars dernier contre un travailleur tunisien. Ali Soumami a été atteint au ventre et au foie par les balles de deux hommes qui, ce soir-là avaient décidé de « tuer quelqu'un pour s'amuser ».

Les militants du Mrap de l'Oise ont organisés des « Fêtes de l'amitié » dans différentes villes du département pour manifester leur solidarité avec les jeunes immigrés de Creil, victimes de refus de service dans un café de la ville.

A Nantes, le comité est intervenu auprès des députés pour attirer leur attention sur le cas de plusieurs immigrés menacés d'expulsion.

Le 28 avril, le comité d'Asnières organisait ses Etats-Généraux, au cours desquels ont été présentés des films sur l'Afrique du Sud et le néo-nazisme, ainsi que les multiples actions menées par le comité contre les expulsions et les refoulements.

Le comité de Nice a tenu son assemblée générale le 10 mars dernier, les comités du Gard le 28 mars. Dans le Gard, l'assemblée générale a été l'occasion d'une réflexion approfondie sur le nazisme dans la région. Concernant l'immigration elle a élaboré des pistes de travail dans trois directions : expulsions, situation des jeunes immigrés et politique du logement. Au cours de cette réunion, les comités ont décidé de multiplier les contacts avec les municipalités pour qu'elles or-



ganisent des jumelages avec des villes d'Afrique du Nord.

L'exposition du Mrap : « Le racisme est parmi nous » a été présentée du 6 au 11 mars par le service municipal de la jeunesse de Grand-Couronne, près de Rouen. Les films : « La deuxième génération » et « Quitter Thionville » ont été projetés. Un débat a eu lieu, animé par Jean-Pierre Garcia, membre du secrétariat national.

Le Mrap compte deux comités locaux de plus : l'un à l'université de Paris I et un autre en Cha-

rente Maritime. Ce dernier est né officiellement le 21 mars, Journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Débats et rencontres

Malgré les difficultés dues au refus de la municipalité de prêter une salle, un débat animé par le Mrap a pu avoir lieu le 14 avril à Saint-Mandé (Val de Marne) sur les problèmes de l'immigration. Une centaine de personnes ont participé à cette réunion.

Le comité local de Carcassonne est intervenu le 12 mars dans un débat sur les Droits de l'Homme en Amérique latine pour présenter l'action du Mrap en faveur des peuples indiens, contre les activités racistes et néo-nazies perpétrées sur le continent américain. La journée s'est terminée en compagnie des artistes Daniel Viglietti et Eduardo Galéano.

Le comité de Sarreguemines-Bitche organise régulièrement des rencontres avec des jeunes des établissements scolaires sur les problèmes du racisme.

Les 23 et 24 mars, les comités de Roanne et Saint-Etienne présentaient le film de M. Vaszinsky : « Le Dibbouk », en introduction à un débat. Ces soirées étaient soutenues par l'Association Culturelle Israélite.

En avril, le comité de Nantes a animé des débats, notamment dans un foyer de jeunes travailleurs et dans une école privée.

CARNET

RABI

Nous avons appris avec une très vive émotion la brutale disparition de **Wladimir Rabinovitch**, plus connu sous le nom de **Rabi**, tué le 6 avril dans un accident de la route.

Magistrat honoraire, spécialiste du Droit de la montagne, Rabi était un observateur attentif et militant de la vie juive, auteur d'innombrables chroniques. Son dernier livre, « Un peuple de trop sur la terre » (Presses d'aujourd'hui), synthétisait sa réflexion, libre de toutes attaches et souvent critique à l'égard des positions des dirigeants de la communauté juive.

Il était membre du Comité d'Honneur du Mrap depuis 1979 et avait participé au colloque organisé par notre Mouvement le 15 décembre 1979 sur « les nouveaux antisémites ». Son intervention sera prochainement publiée dans un « Cahier Droit et Liberté » rendant compte de ce colloque.

Nous exprimons à Mme Rabinovitch et à sa famille notre douloureuse sympathie.

Abraham LISNER

Abraham Lisner, militant de l'U.J.R.E., membre du comité directeur de la « Naïe Presse », qui vient de mourir, avait participé à la fondation du Mrap, dont il est resté jusqu'au bout un ami fidèle. Né en Pologne, émigré à 24 ans en Palestine, d'où il avait été chassé par les autorités anglaises, il fut combattant volontaire de la guerre d'Espagne, et participa activement à la Résistance française. Il avait publié, sous forme de plaquette, ses souvenirs de « partisan juif ». Une foule nombreuse d'amis, parmi lesquels Albert Lévy et Alexandre Chilkowski, représentant le Mrap, s'est rassemblée autour de son épouse et de sa famille, le 11 mai, pour une sobre et émouvante manifestation.

Maurice LUDMER

Le Mrap ressent douloureusement la mort soudaine de **Maurice Ludmer**, qui fut de longue date l'un des animateurs de la lutte antiraciste en Grand Bretagne. Journaliste, il avait fondé le mensuel **Searchlight**, qui a contribué à mobiliser l'opinion britannique contre les dangereuses menées du National Front, et d'autres groupes néo-nazis. Il était également à l'origine du Comité National des Syndicats contre le Racisme (N.C.T.U.A.R.).

Il a pris part à de nombreuses rencontres internationales contre le racisme et le néo-nazisme, où les autres délégués appréciaient à la fois sa cordialité, sa combativité et la précision de ses informations. Sa disparition est une perte cruelle pour tous ceux qui militent en faveur de la justice, du progrès, de l'amitié entre les peuples. A son épouse, à sa fille Bénita, qui travaille en France, à toute sa famille, nous exprimons notre fraternelle sympathie.



Différences N°3

Le Programme de François Mitterrand pour les immigrés

- Connaître :
- La Pentecôte
 - Wallis et Futuna
 - Les drapeaux
 - L'affaire Marchaudon
 - L'Irlande
 - Les sanctions contre l'Afrique du Sud

Les tueurs fascistes

Les fichiers

- Histoire :
- Les guerres de religion
 - Les mots étrangers dans la langue française

- Culture :
- Le cirque de Pékin
 - Le reggae
 - Les livres sur la « Nouvelle Génération »
 - Le cinéma juif.

Oui, je désire m'abonner à Différences

Je vous joins un chèque de

270 F (2 ans) 140 F (1 an) 75 F (6 mois) 170 F (étranger 1 an)

Je recevrai Différences à partir du numéro.

En outre, si je m'abonne au moins pour un an, je recevrai 13 numéros au lieu de 12 (valable jusqu'au 31 août).

NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Profession

Commune

Parrainé par

Bulletin dûment rempli accompagné d'un chèque à retourner à :

Différences, 89 rue Oberkampf, 75011 PARIS.

Différences

Mrap - Différences, même combat

Le Mrap s'empare des révélations faites par Différences

■ A Bonneville, en Haute-Savoie, le comité local organise une vente de **Différences** à l'occasion de la 3^e fête sans frontière organisée par la commission extra-municipale des immigrés.

■ A Paris, les comités locaux organisent des ventes et présentent **Différences** à toutes les manifestations organisées à l'occasion de l'élection de François Mitterrand.

■ Jean-Pierre Garcia, secrétaire national du **Mrap** est parti au festival de Cannes avec sa pile de **Différences** sous le bras. Il est revenu les mains vides...

■ Paru dans le quotidien « Sud-Ouest ». « *Dernièrement, le comité local du Mrap a présenté Différences aux responsables d'associations de Bayonne et a souligné l'ouverture du journal vers le public. Faisant une large place aux informations et aux magazines régionaux, Différences propose pour ses débuts un reportage sur le Pays Basque et ses problèmes.* »

■ Le comité local de Massy (Essonne) achète à ses frais 21 numéros de **Différences**. Il les distribue aux immigrés en grève de la faim pour protester contre les expulsions.

■ Le comité de Limoges tire ses propres bulletins d'abonnements pour relancer la campagne après avoir envoyé une lettre circulaire à tous les libraires de la ville.

■ A Guéret, dans la Creuse, c'est autour de la campagne de **Différences** que renaît le comité local.

■ Le comité local de Gray (70) a présenté **Différences** à tous les médecins qui l'ont laissé dans leur salles d'attente à une exception près.

■ **Différences** patronne une semaine de débats sur les identités juives à la FNAC-Forum à Paris. 20 personnalités y participent, du 18 au 22 mai, dans la plus grande librairie de la capitale.

■ Le comité local de Clermont-Ferrand a fait 120 abonnements à **Différences**.

« — *Mais comment avez-vous fait pour arriver à ce résultat ?* »

« — *Rien de spécial. On s'y est tous mis. On a chacun éclusé la liste de tous nos amis et connaissances, à l'aide du numéro 0 et du numéro 1, on les a convaincus...* »

■ François Grémy, président du **Mrap** a fait, à lui seul, plus de 100 abonnements. Comment ?

« *J'ai écrit systématiquement à mes amis et collègues. J'ai ensuite vérifié s'ils étaient abonnés. J'ai relancé ceux qui ne l'étaient pas, en leur envoyant, avec une lettre signée de moi, le numéro 1.* »

■ Pierre-Henri Jarreau, du comité de Paris-5^e et 6^e arrondissements.

« *Nous avons fait environ 80 abonnements. Ça n'a pas toujours été facile. Nous comptons sur la vente au numéro. Nous nous*

sommes rendu compte que Différences était plus facile à vendre que Droit et Liberté, malgré la différence de prix. »

« *Qu'il suffise de savoir à quel point nombre d'entre eux (les Juifs) ont des gueules de crapauds, de damnés.* » Cette affirmation est ti-

rée d'une brochure en vente libre à l'Eglise Saint-Nicolas-du-Charbonnet, à Paris, église occupée depuis 1977 par les catholiques intégristes.

Imaginez que 100.000 familles aient lu Différences !

Nous avons, depuis trente ans, un mouvement militant, et c'est le Mrap. Il nous faut un organe de presse à large diffusion, et ce sera Différences. Ce sont deux moyens distincts, pour un même objectif.

Imaginez que 50 ou 100 000 familles françaises aient lu l'article sur l'histoire du Mali : pourraient-elles soutenir que les Africains sortent de la barbarie et qu'ils n'ont pas d'histoire ? Et après réflexion sur les « Français plus », qui ne sentira le ridicule et l'absurdité du slogan « La France aux Français » ? La France, dont tous les souverains ont été plus qu'à moitié étrangers.

Différences, « l'antiracisme fait journal », doit vivre, car il est plus que jamais nécessaire. Son développement donnera à l'action militante du Mrap un terrain plus réceptif et un retentissement accru. Avec un Différences vivant, nos Etats-Généralux auraient réuni 5 000 personnes et non pas 600 !

Différences, c'est l'effort militant majeur qui nous est demandé dans les trois mois à venir.

François GREMY
Président du Mrap

Grand jeu test de l'abonné éventuel

Parmi ces 10 raisons de s'abonner à Différences, choisissez celle qui vous paraît la plus convaincante.

1. Je m'abonne pour apporter mon soutien à une initiative généreuse.
2. Je m'abonne parce que ma fille vit avec un Noir.
3. Je m'abonne parce que j'ai lu le sommaire qui me paraît passionnant.
4. Je m'abonne pour savoir ce que vous tramez.
5. Je m'abonne parce que je crois à la liberté de la presse et qu'il faut faire pièce aux grands organes du racisme.
6. Je m'abonne pour faire plaisir au MRAP.
7. Je m'abonne parce que je ne sais pas quoi faire de mon argent.
8. Je m'abonne pour avoir des documents convaincants à présenter à des personnes sensibles au racisme.
9. Je m'abonne parce que ma belle-mère me harcèle pour que je le fasse.
10. Je ne m'abonne pas parce que je suis membre de la FANE.

Réponse :

1. Vous êtes indubitablement antiraciste. Mais vous sous-estimez le plaisir que vous prendrez à lire Différences.
2. Vous êtes personnellement sensibilisé à la question des Différences. Notre journal vous passionnera et souhaiterait beaucoup de petits métiers à votre fille.
3. Merci du compliment. Différences fera tout pour ne pas vous décevoir.
4. Ne vous faites pas d'illusions, chaque numéro de Différences assène un rude coup au racisme.
5. Nous n'avons pas les moyens de Minute ou du Figaro-Magazine. Alors, vous allez nous aider à trouver de nouveaux abonnés.
6. C'est gentil pour le MRAP. Différences vous le rendra au centuple.
7. Différences propose également des abonnements d'honneur à 1 000 F et des abonnements de soutien à 200 F.
8. Dans chaque numéro, vous trouverez des dossiers et des enquêtes de fond qui répondent à votre souci.
9. Si Différences peut contribuer à la paix des familles, tant mieux.
10. Vous avez raison, nous lire vous donnerait des boutons.

La France à besoin de DIFFERENCES - DIFFERENCES a besoin de vous.

Différences a remonté la filière. De monastères en sacristies, de librairies pieuses en publications « spirituelles », il a trouvé, derrière le camouflage religieux, le plus important réseau de propagande antisémite de France.

Dans son numéro 2, **Différences**, relate ses découvertes, raconte ce qu'il a vu, analyse avec des personnalités comme le Grand Maître du Grand Orient de France, le R.P. Congar ou Mgr Decourtray, évêque de Dijon, la nature de ce phénomène. Le « fascisme à la française », inspiré de Pétain et de Maurras, a trouvé sa voie pour toucher une partie de l'opinion : il passe par les nostalgies religieuses qui amènent des milliers de personnes aux messes-spectacles de Mgr Lefebvre ou de Mgr Ducaud-Bourget.

Différences s'est aussi plongé dans le passé d'Interpol et a fouillé. Il en arrive à poser la question : Interpol possède-t-elle les fichiers de juifs constitués par Pétain et les nazis pendant la guerre ? Une série d'indices convergents donnent à penser qu'il y a là de puissantes probabilités.

Dans une conférence de presse, le **Mrap** s'est emparé des révélations fournies par le magazine antiraciste. Il a annoncé qu'il intervenait immédiatement auprès du Garde des Sceaux pour qu'il fasse respecter la loi de 1972 et empêche la diffusion des pamphlets antisémites de l'extrême-droite en soutane. Il a également invité toutes les personnes qui pourraient se trouver sur les fichiers juifs de la dernière guerre à écrire au ministère des Affaires étrangères afin qu'il impose à Interpol le respect de la loi sur le contrôle des fichiers. (On peut demander au **Mrap** un modèle de lettre à envoyer).

Différences donne ainsi au **Mrap** des possibilités décuplées de mener son combat. Dans le numéro 3, une grande enquête sur le fichage des Français et des immigrés va faire découvrir à ses lecteurs quelle est l'étendue du danger que font planer sur la société les expériences mises en place avec le fichage électronique des étrangers. Un seul chiffre : chaque Français est fiché un minimum de... 100 fois. L'enquête révèle en outre, des informations stupéfiantes sur les fichiers raciaux d'Etat.

Vraiment, **Différences** est plus qu'un agréable magazine d'actualité, c'est un organe d'opinion dont le rôle dans le domaine de l'information peut devenir décisif pour le combat que nous menons.

Théo SAINT-JEAN

A LOUER

bureaux
de grand standing



promo bureau

66, Champs Elysées
75008 Paris

KLE.35.32

KLE.90.54

**immobilière
balzac**

66, Champs Elysées
75008 Paris

BAL.12.14

tiot

TRAITEMENT & ASSISTANCE TECHNIQUE

TRAITEMENT THERMIQUE D'OUTILLAGE EN ACIER RAPIDE

24, CHEMIN LATÉRAL NORD - 93300 AUBERVILLIERS

☎ 833.92.81

T.T. ACIERS A OUTILS - 80800 CORBIE

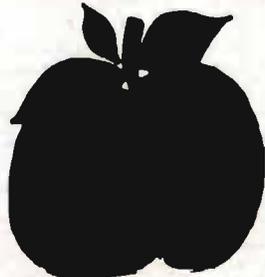
☎ (22).48.20.44

**Case réservée aux
Ets J. DRAI**

**Pharmacie
SAPRIEL**

Centre Commercial
Rond-Point
57800 MERLEBACH
Tél. 704.48.81

Pomme d'api



46, rue de Paris, 59800 LILLE - Tél. : 54.47.19
11, rue de la Vieille-Comédie - 59800 Lille - Tél. : 54.05.75

- P R E T A P O R T E R -
HOMME - DAME - ENFANT BONNETERIE

CANAVERAL

vous habille de la tête aux pieds

105 à 117 cours V.-Hugo - 33000 Bordeaux

AYAWASKA:

Ne comptez pas encore sur la télévision pour vous présenter le groupe Ayawaska. Ce jeune groupe de musique « latino-américaine » prépare son premier album, très prometteur, Ayawaska pourrait apporter à une soirée du Mrap une animation de qualité. Après un article dans Droit et Liberté sur un de ses spectacles, il apparaissait utile de donner la parole à ses animateurs.

Marc Mangin : Il y a plusieurs choses que vous n'avez pas appréciées dans l'article qui vous était consacré : le fait que je vous compare à d'autres groupes latino-américains sans préciser lesquels, le fait que pour moi, Sébastien Moralès se détache de l'ensemble du groupe, enfin une question plus générale : peut-on faire partager une culture dans laquelle on n'a pas été formé ?

Sébastien Moralès : Notre démarche est simple. Nous sommes un groupe composé d'éléments aux sensibilités diverses, tant par leur formation que par leur origine, sachant s'affirmer en tant que solistes, ou réunir leurs expériences de musiciens polyinstrumentistes pour donner à la formation une originalité qui transparait dans ses compositions. Nous avons en commun une passion profonde pour les expressions qui dépassent le folklore vivant pour devenir raison d'être et d'exister. Par delà les murs et les frontières, nous avons la volonté de transmettre dans la tradition la plus pure, comme dans nos compositions personnelles, le message d'hommes et de femmes qui luttent pour vivre debout dans leur infatigable quête de la liberté. Cette démarche, nous l'avons entreprise par une connaissance profonde du folklore andin, par de sérieuses études musicales et par une pratique constante du public.

Notre nom, Ayawaska, est le symbole d'une plante unificatrice qui permet aux sociétés des Andes de communiquer avec leurs ancêtres.

blic. Aujourd'hui, nous nous sentons un peu prisonniers de cette situation, mais nous n'allons pas en rester là. Comme tu le disais, nous avons envie de nous inspirer de cette musique pour créer quelque chose de bien à nous.

Sébastien Moralès : Nous avons pris des ponchos parce que nous avons considéré que cela donnait une unité au groupe. C'est aussi un costume de scène. Beaucoup d'artistes s'habillent de manière originale sur scène. Quant aux cris, beaucoup de groupes folklorisants les poussent, qu'ils soient français ou latino-américains. Je crois qu'il y a de ta part un préjugé, tout comme quand tu dis : « Sébastien Moralès se détache du groupe ». La musique ne peut pas être enfermée dans des barrières. La musique ne peut pas être enchaînée à un continent. Aujourd'hui, la musique tend à s'universaliser.

Valérie Folco : Nous ne sommes pas des puristes. La musique latino-américaine nous intéresse, mais elle est très différente d'une région à l'autre. La musique vénézuélienne n'a rien à voir avec la musique chilienne. Être musicien, ce n'est pas être d'un pays, mais ressentir la musique. Le problème est de savoir si, en s'universalisant, la musique ne va pas perdre de son authenticité.

Marc Mangin : Sans être puriste ou folkloriste, on peut faire une différence entre musicien et musique. Un bon musicien peut effectivement se

permettre de jouer plusieurs styles de musique. Cela dit, au delà de l'interprétation, le musicien peut-il restituer tout ce dont une musique est porteuse ?

Sébastien Moralès : Le tiers de notre spectacle est composé de nos propres compositions. Nous effectuons une recherche qui se traduit par des créations où nous essayons d'inclure des instruments que l'on ne retrouve pas dans la musique traditionnelle, la flûte traversière par exemple. D'ailleurs la musique sud-américaine est très influencée par la musique européenne et américaine. Aujourd'hui, on peut aussi bien trouver des saxophones que des contrebasses sur les disques péruviens. En tous cas, nous ne faisons pas cette musique par intérêt commercial, mais parce que nous ressentons ce qu'il y a derrière.

Valérie Folco : C'est la qualité de la musique qui compte. Ce qui est intéressant, comme tu le demandes, c'est de savoir si nous pouvons faire passer tout ce qui traverse cette culture. L'Amérique du Sud est un continent tellement vaste et tellement différent d'une région à l'autre qu'il serait prétentieux de vouloir en faire connaître toutes les facettes. D'autre part, la musique ne peut pas tout restituer. Elle peut simplement donner envie à quelqu'un d'en savoir plus.

Claudia Benebou : Nous jouons souvent à Paris, dans des Pena, sorte de café-concerts typiquement latino-américains. Nous y sommes très bien accueillis et les Latino-Américains qui vivent à Paris sont sensibles à notre musique. C'est très important pour nous, peut-être plus que d'être reconnus par la critique française. Je crois que l'important ce n'est pas d'être sud-américain, mais de faire de la bonne musique. Je crois que le fait de préciser qu'il y a « un seul » Sud-Américain dans le groupe est superflu.

Marc Mangin : Lorsqu'on demande à quelqu'un de juger sur un spectacle précis, il faut s'attendre à avoir des critiques qui ne correspondent pas toujours avec l'ensemble des avis. Cela se comprend très bien parce que dans ces situations interviennent des éléments exceptionnels : la salle, le public, le degré d'attention de l'auditeur et l'état dans lequel se trouvent les musiciens. La

Sur les chemins des Andes

Ayawaska est le symbole d'une civilisation différente de la civilisation occidentale. Ayawaska est le symbole d'une civilisation assassinée. Notre démarche est liée, avant tout, à ce qui se passe en Amérique du Sud. Nous jouons cette musique en restant le moins neutre possible et en dénonçant ce qui ne va pas là-bas ; cela, tous les groupes ne le font pas systématiquement.

Valérie Folco : Il y a deux catégories de groupes ; ceux qui veulent faire du folklore aseptisé tout en gardant le côté attrayant et gai, qui plaira aux gens ; et puis des groupes militants qui essaient de faire passer un message. Nous ne pouvons pas nous classer parmi ces groupes militants, comme les Quilapayún. Nous ne nous réclamons d'aucun parti, mais nous voulons défendre la justice et combattre le génocide. Notre seule arme est la musique, et nous essayons d'en faire une qui soit de la meilleure qualité possible. Nous avons choisi une expression et une musique vivantes.

Marc Mangin : Les deux choses qui m'ont choqué dans ce spectacle et qui ont motivé ma critique c'est d'abord l'utilisation par tous d'un poncho et le fait de vouloir imiter les musiciens lorsqu'ils poussent des cris au cours de leurs morceaux. Je m'attendais à voir quelque chose de plus original qui ferait la synthèse entre la musique latino-américaine et votre expérience personnelle.

Thierry Sola : Je suis d'accord avec tes critiques. Elles viennent du fait que tu n'as pas senti un son Ayawaska. Si on s'imposait vraiment par l'originalité de notre musique, tu n'aurais pas pu faire référence à notre origine, mais tu aurais dit : « C'est Ayawaska ». Effectivement, je crois que c'est la démarche que nous devons entreprendre dès maintenant : nous imposer par notre son et pas par notre identité personnelle. Je crois que le jour où nous aurons atteint ce son Ayawaska, nous n'aurons plus besoin de ponchos, de cris... tout cela disparaîtra naturellement.

Valérie Folco : Au début, on a besoin de tout cela pour le vivre de l'intérieur, s'identifier. Vis à vis du public nous avons dû aussi nous présenter et, pour les gens, l'Amérique latine, c'est le poncho. Nous en avons eu besoin au début comme quelque chose qui nous aidait et qui aidait le pu-



Photo A.F.P.

Dans les Andes, la musique appartient au peuple.

critique émise par des gens extérieurs est bien souvent différente de celle émise par des amis. Ceci n'a rien d'insultant pour les musiciens qui, au contraire, trouvent là le point de vue d'un spectateur qui est en quête de quelque chose. Je crois qu'il serait plus intéressant, dans votre cas, de vous démarquer plus nettement du folklore latino-américain pour faire une musique plus originale, plus personnelle.

Sébastien Moralès : En fait, nous avons deux possibilités : faire revivre le folklore sud-américain sous nos doigts ou composer des morceaux qui sont le résultat de tout un travail sur une culture, en y introduisant des instruments différents. Voilà notre démarche jusqu'à ce que nous trouvions notre propre chemin.

Marc Mangin : Allez-vous pour autant chanter en français ?

Sébastien Moralès : Pour ma part, j'ai vu des Chiliens chanter en français et cela ne m'a absolument pas touché.

Thierry, Valérie : Je pense que ce n'est pas exclu. Tout dépend de ce que nous avons à dire et de l'auteur des textes. Dans le spectacle, nous incluons le plus souvent un personnage qui par des textes raconte ce que nous chantons.

Valérie Folco : Si nous ressentons très fort des textes en français, nous les chanterons en français. Pour l'instant, nous ne pouvons pas traduire les textes que nous chantons.

Thierry Sola : Nous pourrions très bien faire une chanson sous forme de dérision, sur l'utilisation des ponchos, par exemple, dénonçant la récupération du folklore latino-américain. Certains l'ont fait, Béranger entre autres.

Valérie Folco : Nous ne sommes pas cloisonnés dans un style. Nous voulons nous enrichir et faire toujours le mieux possible, nous renouveler. Il serait dommage que nous nous enfermions dans un style particulier.

Ayawaska : (1) 806.34.64, du 2 au 19 juin au café-théâtre : « La Parenthèse », 9, rue des Lions - Paris - M^o : St-Paul.

« PUBLIMA »

17, RUE DE WISSEMBOURG
67000 STRASBOURG
TÉLÉPHONE (88) 32.66.74

LA PUBLICITÉ
PAR L'ÉTIQUETTE
LE TABLEAU
ET L'OBJET
CADEAUX D'AFFAIRE
ET DE FIN D'ANNÉE

FABRIQUE DE MAROQUINERIE DE STYLE

CREATIONS D. P.



97, rue Oberkampf
75011 PARIS
☎ 357.35.24



IMPORT

SARL au capital de 300 000 F

EXPORT

COMPTOIR COMMERCIAL DU CADEAU

ARTICLES DE PUBLICITÉ - ARTICLES CADEAUX

10, rue de Montmorency
75003 PARIS

☎ 271.27.50

(3 lignes groupées)

M^o République - Rambuteau
Arts et Métiers

Compagnie pour le Ravitaillement
et la Restauration

C2R

Spécialiste depuis 20 ans de la Restauration
collective de qualité

Organisation et Gestion totale

Ravitaillement complet en denrées Alimentaires

Assistance Technique - Ingénierie

Plats Préparés - Département Traiteur

Des garanties strictes et contrôlables. Plus de 200
références, mais chaque client est traité comme s'il
était seul

79-81, av. Ch. de Gaulle, MORANGIS - 934.31.11

Case réservée

à la Sté D. Créations

Société Savoissienne
de Méteaux

S.A.

17 avenue du Rhône - B.P. 20

75009 ANNECY - Tél. : 51.53.87

A. PADOVA S.A.
Métaux Précieux

43, rue Vieille du Temple
75004 PARIS - Tél. : 272.04.28

Case réservée à

S.A. ACB D.